Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

25091265

e,

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

08 -07- 2025

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI
Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/07/2025 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : **0473 545 090**

Nom

(en entier) : **VALADIS**

(en abrégé) :

Forme légale : **société anonyme**

Adresse complète du siège : **7822 Ath (Meslin-l'Evêque), Chemin Preuscamp 20 BIS**

Objet de l'acte : Modifications des statuts

Il ressort d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire des actionnaires établi par Maître Frederik Hantson, notaire à Pajottegem le 23 juin 2025, soumis à l'enregistrement, que l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "VALADIS " a adopté les résolutions suivantes à l'unanimité des voix :

Première résolution

L'assemblée a déclaré à l'unanimité de prolonger l'exercice en cours jusqu'au 31 décembre 2025 et de le clôturer dorénavant le 31 décembre de chaque année.

Cette prolongation est justifiée par un projet de restructuration des différentes filiales de Vadigran en une structure de groupe avec une future société holding. Afin d'assurer une présentation correcte, une prolongation de l'exercice est souhaitable.

L'assemblée décide de modifier l'article 35 des statuts en conséquence. Cette modification sera incluse dans la coordination des statuts.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de changer la date de l'assemblée générale annuelle et de la déplacer au troisième samedi du mois de juin à 11.30 heures.

L'assemblée décide de modifier l'article 24 des statuts en conséquence. Cette modification sera incluse dans la coordination des statuts.

Troisième résolution

L'assemblée donne procuration au notaire soussigné Frederik Hantson à Pajottegem pour préparer et déposer le texte coordonné des statuts et pour accomplir les formalités de publication.

L'assemblée donne procuration à l'administrateur et à "Norgay Accountants" BV ayant son siège à 1755-Pajottegem, Edingsesteenweg 97, ou à toute autre personne désignée par lui, pour être autorisés à accomplir toutes les formalités auprès de la Banque Carrefour des Entreprises et du Service Public Fédéral Finances.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE

Faites en papier non scellé pour publication dans l' annexe du Moniteur Belge.

Déposés en même temps: - expédition de l' acte
- les statuts coordonnés

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).